



FORMATIONS
SPÉCIALISÉES

SOCIAL



LE TRAVAIL SOCIAL ET ÉDUCATIF AU LUXEMBOURG CADRE ET CHAMPS DE PRATIQUES



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE
LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS



LE TRAVAIL SOCIAL ET ÉDUCATIF AU LUXEMBOURG CADRE ET CHAMPS DE PRATIQUES

Le travail social et éducatif, avec sa forte composante humaine, relève de compétences aussi diverses que variées, permettant aux bénéficiaires d'obtenir à la fois une aide, un encadrement et un réel accompagnement par les professionnels du secteur social et éducatif. En tant que branche du secteur tertiaire, ce secteur consiste notamment en la fourniture de prestations sociales et éducatives, par définition axées sur l'humain, et dans tous les domaines de la vie en société.

Le panel de prestations offertes dans ce cadre est ainsi considérablement vaste, couvrant les domaines d'intervention suivants :

- enfance, jeunesse et famille ;
- discrimination et égalité des chances ;
- criminalité et resocialisation ;
- personnes âgées et dépendance aux soins ;
- emploi et formation des adultes ;
- santé.

Outre des connaissances théoriques de la profession et des compétences individuelles, la pratique du travail social et éducatif exige de fait de la part des professionnels actifs dans le domaine une connaissance solide

- de l'environnement juridique, et
- de l'évolution et des changements juridiques et sociétaux.

Ce cadre et ces champs de pratiques varient en fonction de l'environnement national et dans le temps.

Il s'avère dès lors utile, voire essentiel, dans l'objectif de pouvoir répondre au mieux aux réalités du terrain, de proposer une formation tenant compte des réalités socio-économiques. Et ce, à travers des enseignements donnés par des praticiens et intervenants experts du domaine.

Fort de ce constat, le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC) a pris l'initiative de lancer une formation spécialisée, dont les enseignements sont élaborés avec des experts et professionnels locaux.

OBJECTIF DE LA FORMATION

La formation spécialisée « Le travail social et éducatif au Luxembourg : Cadre et champs de pratiques » a été pensée pour

- permettre à tout professionnel du domaine d'obtenir une vue concise et globale sur le cadre et les champs de pratiques actuels, et
- se préparer à l'épreuve d'aptitude Assistant Social, organisée par le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur.

Cette formation vise ainsi à transmettre aux participants les connaissances théoriques, afin de pouvoir optimiser leur pratique professionnelle quotidienne.

PUBLIC CIBLE ET CONDITIONS D'ADMISSION

La formation spécialisée « Le travail social et éducatif au Luxembourg : Cadre et champs de pratiques » s'adresse plus particulièrement

- aux titulaires d'un diplôme délivré dans un État autre que le Luxembourg, qui souhaitent se présenter à l'épreuve d'aptitude Assistant Social dans le cadre de la procédure de reconnaissance pour un exercice au Luxembourg ;
- à toute personne intéressée et active dans le domaine.

Pas de prérequis spécifique, l'admission se fait sur base d'une fiche d'inscription.





ENSEIGNANTS ET ENSEIGNEMENTS

La formation offre une vue d'ensemble du travail social et éducatif au Luxembourg avec les différents domaines d'intervention, et s'appuie sur les 3 modules interrogés lors de l'épreuve d'aptitude pour la profession d'Assistant Social, organisée par le Ministère de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur.

Juristes et/ou assistants sociaux experts en la matière partageront, avec les apprenants, leurs connaissances, leurs compétences et leur quotidien.

Les cours sont dispensés par des praticiens, et ont pour objet d'intégrer les aspects de la réalité du métier.

Les langues d'enseignement sont le français et l'allemand.

Les cours ont lieu à Luxembourg, en présentiel, les vendredis après-midi et les samedis en journée.

CERTIFICATION

Tout candidat ayant suivi la formation avec un taux de présence de minimum 75 % se verra délivrer un certificat de participation. Cette formation est à considérer comme complément dans le cadre d'un projet « formation » global.

Le suivi de cette formation et le certificat de participation remis le cas échéant ne remplacent pas le suivi d'une formation diplômante ni un des différents diplômes requis pour un accès à une profession dans ce secteur.

EN UN COUP D'ŒIL

Durée de la formation : 5-6 semaines
en formation continue

Horaires : vendredis après-midi et
samedis en journée

Lieu : au LLLC, dans les bâtiments
de la CSL à Bonnevoie,
en face des Rotondes

**Début de la formation,
inscription et
conditions générales :** www.LLLC.lu
Rubrique :
Formations spécialisées

Droits d'inscription : 550 €

PROGRAMME

Le cursus complet en formation continue est organisé sur une période de 5-6 semaines et comporte 3 modules, totalisant 60 heures de cours.

Une introduction générale ouvre la formation, suivie de 3 modules.

MODULE 1

CADRES D'ACTION GÉNÉRAUX DU TRAVAIL SOCIAL AU LUXEMBOURG

Cours :

- Organisation du secteur de l'action sociale et éducative
- Systèmes politiques, sociaux et juridiques
- Les métiers de l'action sociale et éducative
- La profession de l'Assistant Social

MODULE 2

DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE I

Cours - Matières issues des champs de pratique :

- Enfance / Jeunesse / Famille
- Emploi et formation des adultes
- Criminalité et resocialisation

MODULE 3

DOMAINES D'INTERVENTION DE L'ACTION SOCIALE ET ÉDUCATIVE II

Cours :

- Santé
- Discrimination et égalité des chances
- Personnes âgées et dépendance aux soins

Chaque module sera clôturé par une séance de réflexion afin de garantir un fil conducteur tout au long de la formation.

DEMANDE
DU DOSSIER DE
CANDIDATURE :



LES PARTENAIRES

YOU'LL
NEVER
WORK
ALONE



CHAMBRE DES SALARIÉS
LUXEMBOURG

LA CSL : UNE STRUCTURE INDISPENSABLE POUR DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DES SALARIÉS

La Chambre des salariés (CSL), créée suite à l'introduction du statut unique, compte plus de 630 000 ressortissants. Elle joue un rôle de consultation et de réflexion dans la procédure législative du pays. Son avis est requis pour tous les projets de loi touchant ses ressortissants avant le vote définitif par la Chambre des députés.

Elle élabore des publications sur des dispositions légales en matière de droit du travail, de droit de la sécurité sociale. Elle publie des prises de position et des avis sur des sujets économiques et sociaux et organise des conférences publiques en relation avec le monde du travail.

La CSL nomme les représentants des salariés et des retraités qui siègent au sein de la Caisse nationale de santé, de la Caisse nationale d'assurance pension, du Tribunal du travail et des juridictions de la sécurité sociale.

Elle propose des formations aux représentants du personnel dans son Centre de formation et de séminaires (CEFOS) à Remich.

La formation continue pour adultes est une activité principale de la CSL. Le Luxembourg Lifelong Learning Centre (LLLC), son centre de formation, offre un grand panel de cours du soir, de séminaires, de formations universitaires, de formations spécialisées et de certifications professionnelles.

Les formations proposées par le LLLC se déroulent dans le bâtiment de la CSL à Bonnevoie situé à proximité directe de la gare de Luxembourg et facilement accessible via les transports publics.



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE

LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

Avec plus de 12 000 inscriptions par an, le LLLC se positionne comme l'un des plus grands offreurs de formation continue pour adultes du Luxembourg.

Il propose aux salariés une large gamme de formations à des prix compétitifs menant à des diplômes et certifications reconnus.

SON OFFRE

- Cours du soir
- Séminaires
- Diplôme d'Accès aux Études Universitaires – Option Littéraire (DAEU-A)
- Formations universitaires
- Formations spécialisées
- Formations pour seniors
- Certifications



LUXEMBOURG LIFELONG
LEARNING CENTRE

LA FORMATION CONTINUE DE LA CHAMBRE DES SALARIÉS

2-4, rue Pierre Hentges
L-1726 Luxembourg
B.P. 1263
L-1012 Luxembourg
T +352 27 494 600
formation@LLLC.lu
www.LLLC.lu